

# 17<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'ADERSE

## DATA ET RSE : NOUVEAUX ENJEUX POUR LE MANAGEMENT ?

ÉVRY  
19  
20  
MARS  
2020



## 17<sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE

Evry, 19 – 20 mars 2020

### **Data et RSE : Nouveaux enjeux pour le management ?**

<http://www.aderse.org/>

#### **Présentation :**

L'exploitation massive de données est porteuse d'opportunités, mais elle est aussi source d'inquiétude pour les entreprises (et/ou organisations), voire de méfiance de la part de l'ensemble des générateurs de ces données incluant les clients et les partenaires.

La remise en cause des pratiques jusqu'à présent employées a débouché sur l'élaboration d'un texte réglementaire européen pour encadrer ce traitement des données, et ce d'une manière égalitaire sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. Le RGPD (règlement général sur la protection des données) est entré en application le 25 mai 2018.

Cette régulation ne saurait néanmoins être suffisante pour instaurer et développer un climat de confiance entre l'entreprise et ses parties prenantes. A cet égard, les théories de la responsabilité des entreprises (RSE) et des organisations (RSO) relatives à leur impact tant environnemental que social s'avèrent incontournables (Wang et al. 2016), dès lors qu'il s'agit de penser l'équilibre entre les intérêts des différentes parties prenantes. Elles constituent également un objet de recherche permettant aux sciences de gestion de contribuer aux grands enjeux de l'humanité (Howard-Grenville et al. 2014, George 2016, George et al. 2016, Lebraty et Lobre 2015).

Dans ce cadre, le Congrès 2020 de l'ADERSE se propose de réfléchir sur la thématique :

### **Data et RSE : Nouveaux enjeux pour le management ?**

En corollaire, d'autres questions émergent et appellent des réponses, par exemple :

- **La gouvernance et la sécurité des données.** Pour les besoins de leur activité, de nombreuses entreprises partagent leurs données avec des tiers. Confier ces données à des tiers représente un risque notamment en cas de faille de sécurité et de piratage. On se souvient, par exemple, de l'attaque d'Orange en mai 2014 et du vol de 1,3 million de clients.
- **Les questions éthiques.** Les entreprises doivent s'assurer d'une gestion éthique des données (RGPD) qu'elles recueillent pour les besoins de leur activité. Le respect de la

vie privée et la monétisation des données apparaissent comme des questions cruciales à cet égard. Le développement des technologies associées au Big Data, et plus particulièrement, l'émergence des algorithmes prédictifs imposent aux entreprises et aux personnes de définir des limites acceptables.

- **Le *Design* organisationnel et la Transformation numérique des organisations.** Le caractère « *pervasif* » du Big Data (Everything is *Data*, *Data* is everything !) implique de repenser l'organisation, ses processus, ses pratiques managériales et ses métiers à l'aune des nouvelles possibilités offertes. Dans ce contexte, la RH et la RSE ne peuvent faire l'économie d'une analyse stratégique prospective.

Ces questions seront traitées au-travers des sous-thèmes suivants :

- Nouveaux éco-systèmes et Business models ;
- Smart cities ;
- Design organisationnel ;
- Crowdfunding & RSE ;
- Marketing digital ;
- Finance (Trading Haute Fréquence, etc.) ;
- Audit - reporting intégré & Data ;
- Regard critique sur les Data et la RSE en tant que nouvel enjeu pour le management ;
- RH et Droit du Travail (évolution des métiers, etc.) ;
- RSE & RSO pour répondre aux grands défis de notre ère : l'Anthropocène. (Zalasiewicz et al. 2010, Whiteman et al. 2013, Banerjee et al. 2017).

En complément seront abordés également les **6 axes thématiques permanents de l'ADERSE** :

1. Responsabilité sociale des universités - Blandine Rolland Professeur, Université Haute Alsace, Marc Bonnet, Professeur, Université, IAE Lyon - Université Jean Moulin.
2. Tétranormalisation - Henri Savall, Professeur émérite, IAE Lyon - Université Jean Moulin.
3. Engagement responsable des entreprises, organisations et prise de risque - Bernard Guillon, MCF HDR, Université de Pau et des pays de l'Adour.
4. Performance globale - Odile Uzan, Professeur, Université Paul Valéry, Montpellier 3.
5. Capitalisme et humanisme - Zahir Yanat, professeur HDR, ISTECH Paris.
6. Comptabilité élargie - Pierre Baret, professeur, La Rochelle Business School-Excellia-Group.

## **Comité d'organisation local**

ASSAF Estelle, Directrice du Développement et de la Valorisation, Institut Mines-Télécom Business School.

BRIANT Cécile, Responsable communication, Institut Mines-Télécom Business School.

CASTELNAU Philippe, Maître de Conférences, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

GARMILIS Ghislaine, Maître de Conférences, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

GOSSART Cédric, co-Directeur du LITEM, Maître de Conférences HDR, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

ISCKIA Thierry, Professeur HDR, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

JOFFRE Olivier, Maître de Conférences HDR, UPEC – IRG.

MANTE Sabine, Assistante département Droit, Économie et Finances – DEFI , Institut Mines-Télécom Business School.

MORICEAU Jean-Luc, Professeur HDR, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

POLICCI Catherine, Cheffe de projet événementiel, Institut Mines-Télécom Business School.

## **Comité scientifique local**

BEN SLIMANE Faten, Maître de Conférence, Université Paris Est Marne La Vallée, IRG.

BRANELLEC Gurvan, enseignant-chercheur, Brest Business School, Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest.

CADET Isabelle, Maître de Conférences, IAE Paris Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

CASTELNAU Philippe, Maître de Conférences, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

CECERE Grazia, Professeur HDR, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

DAO - LE FLECHER Phu, Maître de Conférences, UEVE – LITEM.

DEBON Maxime, Maître de Conférences, UEVE – LITEM.

GARMILIS Ghislaine, Maître de Conférences, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

GOSSART Cédric, co-Directeur du LITEM, Maître de Conférences HDR, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

ISCKIA Thierry, Professeur HDR, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

JACQUINOT Philippe, Maître de Conférences HDR, UEVE – LITEM.

JARDAT Rémi, Professeur des Universités, UEVE – LITEM.

JOFFRE Olivier, Maître de Conférences HDR, UPEC – IRG.

MALET Jennifer, Maître de Conférences, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

MBAREK Sondes, Maître de Conférences, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

MORICEAU Jean-Luc, Professeur HDR, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

PELLISSIER-TANON Arnaud – Maître de Conférences, Université Paris I Panthéon Sorbonne.

PERIES Gabriel, Professeur HDR, Institut Mines-Télécom Business School – LinX .

SIYAAHAN Baran, Maître de Conférences, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

STRUBEL Xavier, Professeur HDR, Institut Mines-Télécom Business School – CERDI.

TOUMI Nadia, Maître de Conférences, UEVE – LITEM.

TRABELSI Donia, Maître de Conférences, Institut Mines-Télécom Business School – LITEM.

VANAPPELGHEM Cédric, Maître de Conférences, UEVE – LITEM.



## **Comité scientifique permanent de l'ADERSE**

1. ALBOUY Michel – Professeur Emérite des Universités, Grenoble Ecole de Management.
2. BARET Pierre – Professeur associé, La Rochelle Business School-Excelia-Group.
3. BARTH Isabelle – Professeure des Universités, Université de Strasbourg.
4. BATSCH Laurent – Professeur des Universités, Président de l'Université Paris IX Dauphine.
5. BONNET Marc – Professeur des Universités, IAE Lyon, Université Jean Moulin - Directeur adjoint de l'ISEOR, Past-Président de l'AGRH.
6. CASTELNAU Philippe – Maître de Conférences, Institut Mines-Télécom Business School, Evry.
7. CUEVAS Fernando – Professeur, ESC-Pau.
8. DUBOIS Pierre-Louis – Professeur Emérite des Universités, Montpellier.
9. ECOTO François – Enseignant-Chercheur HDR, Université Jean Moulin Lyon 3.
10. GUILLON Bernard – Maître de Conférences HDR, IUT Bayonne, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
11. HARTMAN Laura – Professor of Business Ethics & Associate Vice President, DePaul University Executive Office (USA).
12. HUSSER Jocelyn – Professeur des Universités, IAE, Aix-Marseille Université – Président du Comité Scientifique.
13. KIANVU Tamo – Professeur des Universités, Ancien Recteur de l'Université du 11 novembre, Angola.
14. LAMARQUE Eric – Professeur des Universités, IAE de Paris.
15. LEBRATY Jean-Fabrice – Professeur des Universités, IAE Lyon, Université Jean Moulin.
16. LÉPINEUX François – Professeur et Directeur du Centre pour l'Entreprise Responsable, ESC Rennes School of Business – Past-Président de l'ADERSE.
17. LOUART Pierre – Professeur des Universités, IAE de Lille.
18. NEKKA Hadj – Maître de Conférences HDR, IUT Angers.
19. PELLISSIER-TANON Arnaud – Maître de Conférences, Université Paris I Panthéon Sorbonne.
20. PERETTI Jean-Marie – Professeur Emérite des Universités, Université de Corse et professeur à l'ESSEC – Président de l'IAS, Président du Comité Scientifique de l'ADERSE.
21. PESQUEUX Yvon – Professeur des Universités, Chaire de Développement des Systèmes d'Organisation, CNAM- Paris.
22. PLANE Jean-Michel – Professeur des Universités, Université Montpellier III - Past-Président de l'AGRH.
23. ROLLAND Blandine – Professeure des Universités, Université Haute-Alsace.
24. ROSÉ Jean-Jacques – Sociologue-Chercheur, Centre Norbert Elias – EHESS – CNRS.
25. SAVALL Henri – Professeur Emérite des Universités, Lyon III – Président Fondateur de l'ISEOR.
26. TRINQUECOSTE Jean-François – Professeur des Universités, Bordeaux IV.
27. UZAN Odile – Professeure des Universités, Université Montpellier 3-Paul Valéry.
28. YANAT Zahir – Professeur HDR, ISTECH Paris.
29. ZARDET Véronique – Professeure des Universités, IAE Lyon, Université Jean Moulin & ISEOR.

Les communications doivent être adressées uniquement par courrier électronique à

[Aderse2020@gmail.com](mailto:Aderse2020@gmail.com)  
[Philippe.Castelnau@imt-bs.eu](mailto:Philippe.Castelnau@imt-bs.eu)

Les meilleures communications du congrès seront proposées pour évaluation à quatre revues scientifiques

- Revue *Recherches en Sciences de Gestion – Management Sciences – Ciencias de Gestion* (FNEGE rang 3, AERES B).
- *Management et Sciences Sociales* (FNEGE, rang 4).
- *Revue Recherche et Cas en Sciences de Gestion* (FNEGE, rang 4).
- *Society and Business Review* (FNEGE, rang 4, AERES C).

Pour plus d'informations sur l'ADERSE consulter :

<http://www.aderse.org>

## **Soumission des communications**

Les communications pourront être soumises en français, en anglais ou en espagnol.

Cas particulier des soumissions d'études de cas

Les études de cas devront respecter les normes de la revue **Recherche et Cas en Sciences de Gestion**, disponibles sur :

<http://www.revuecasgestion.com/> (se référer à a rubrique "soumission").

- Recherche et Cas en Sciences de Gestion (FNEGE, rang 4)

**La procédure de soumission des communications se fera en deux temps :**

**1°) Envoi du projet de communication au plus tard le 6 Janvier 2020** (qui conditionne son acceptation au 17<sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE) impérativement selon le format suivant :

**Document 1** : Titre de la communication + Coordonnées et statut complets des auteurs (adresse postale, téléphone, courriel) + résumé en 15 lignes maximum + mots clés

**Document 2 (anonyme)** :

- Page 1:
  - o Titre de la communication
  - o Résumé en 15 lignes maximum
  - o Mots clés
  
- Pages 2 & 3:
  - o Problématique
  - o Etat de l'art supposé
  - o Eléments théoriques ou conceptuels mobilisés
  - o Méthodologie mobilisée
  - o Contribution envisagée de la recherche à la connaissance scientifique

- Pages 4 & 5:
  - o Plan détaillé de la communication
  - o Bibliographie synthétique (les 10 à 20 principales références) aux normes APA

Les deux documents doivent être au format A4 - .doc ou .docx (pas de PDF) – Times New Roman 12 (sauf pour titres et sous-titres [14]) – interligne simple.

*NB : Les projets de communications seront évalués en double aveugle par les membres du Comité Scientifique Local et/ou les membres du Comité Scientifique Permanent de l'ADERSE.*

*En cas de divergence, un troisième évaluateur sera mobilisé (ce qui peut entraîner un délai supplémentaire d'une semaine pour le retour d'évaluation).*

**2°) La version complètement rédigée** des projets de communications retenus devra être envoyée **au plus tard le 8 Mars 2020.**

Les différentes revues partenaires et acceptant des articles de longueur variables et utilisant des formats différents, ont pour seule exigence que les communications soient :

- Format A4
- Format .doc ou .docx (pas PDF)
- Marges standard (2,5cm)
- Times New Roman 12 pour le corps du texte
- Numérotation des pages

## **Citations et bibliographie**

Les citations d'auteurs dans le corps du texte sont du type (Daucé et Rieunier, 2002, p. 55). Les références bibliographiques figureront en dernière page de la communication et seront du type :

LEE M.D.P. (2008), « A review of the theories of corporate social responsibility: its evolutionary path and the road ahead », *International Journal of Management Reviews*, Vol 10, N°1, pp. 53-73.

SENGE P.M. (1992), *The Fifth Discipline – The art and practice of the learning organization*, London, Cebtury Business.

## **Calendrier - Dates limites**

|  |                        |
|--|------------------------|
| Date limite d'envoi des projets de communication | 6 Janvier 2020         |
| Réponse des évaluateurs                          | 30 Janvier 2020        |
| Retour des communications (version définitive)   | 8 Mars 2020            |
| Date limite d'inscription                        | 10 Mars 2020           |
| <b>17<sup>ème</sup> congrès à Evry</b>           | <b>19-20 Mars 2020</b> |

## **Prix de thèse 2020 de l'ADERSE en partenariat avec l'ORSE**

*Le prix 2020 est international.*

L'édition 2020 accueille les nouveaux docteurs en sciences de gestion et en sciences sociales ayant soutenu en 2019 leur thèse en RSE/DD dans des Universités françaises et étrangères.

Les candidats doivent envoyer à Véronique ZARDET, au plus tard le **15 janvier 2020** :

- une version électronique de leur thèse (au format PDF) ;
- une synthèse, obligatoirement au format .doc, indiquant : la date et le lieu de soutenance, la composition du jury, le sommaire, l'introduction, la conclusion et la bibliographie ; - les 3 rapports de soutenance.

Pour les candidats étrangers, une note de synthèse de 2 pages en **français** devra être également envoyée.

Le Jury, composé de membres du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique de l'ADERSE, établit un classement des lauréats en fonction des critères suivants : l'originalité de la thèse, ses qualités académiques et ses apports aux pratiques managériales et sociétales dans les domaines de la RSE et du DD.

L'ORSE, dans le cadre de son partenariat avec l'ADERSE, met à disposition du Prix une dotation annuelle de 1600 euros, répartie entre les trois lauréats sélectionnés par le Jury : 800 euros pour le premier et 400 euros pour le second et troisième lauréats. Le versement est attribué directement par l'ORSE aux 3 lauréats lors de la Cérémonie de remise des Prix durant le Congrès.

**Contact : Véronique ZARDET - [veronique.zardet@univ-lyon3.fr](mailto:veronique.zardet@univ-lyon3.fr)**

### **Contacts :**

**Philippe CASTELNAU**

[Philippe.Castelnaud@imt-bs.eu](mailto:Philippe.Castelnaud@imt-bs.eu)

**Sabine MANTE**

Tel : 00 33 (0)1 60 76 47 63

Par courrier électronique : [Aderse2020@gmail.com](mailto:Aderse2020@gmail.com)